

# DEBAT SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

CHATEAURENARD – JEUDI 9 DECEMBRE 2010

C'est en présence de M. Reynes, député-maire de Châteaurenard et de M. Bénéfice, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale (IA-DSDEN) des Bouches-du-Rhône, que s'est déroulée à Châteaurenard une consultation sur les rythmes scolaires. Parmi les très nombreux participants (plus de 160 personnes), on comptait des élus des collectivités territoriales, des parents d'élèves, des enseignants, un médecin scolaire, des acteurs du monde associatif et culturel.

Le débat était animé par le principal du collège Roquecoquille, à Châteaurenard et par l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) de la circonscription d'Arles.

Après une présentation par M. Reynes de la consultation nationale, initiée par le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, l'IA-DSDEN a introduit le débat en soulignant que la problématique des rythmes scolaires est une question qui intéresse à la fois des spécialistes (chronobiologistes) et tous les acteurs du système éducatif.

Les vingt dernières années ont été marquées par plusieurs évolutions : mise en place des contrats d'aménagement des temps de l'enfant (avec le ministère de la jeunesse et des sports), évolution du calendrier scolaire et création des zones pour les vacances et enfin, plus récemment, la semaine de quatre jours. Cette organisation de la semaine est d'ailleurs généralisée dans toutes les écoles élémentaires du département des Bouches-du-Rhône. .

L'IA-DSDEN a lancé le débat en soulignant qu'évoquer la question des rythmes scolaires revient à s'interroger sur l'aménagement de la journée, de la semaine et de l'année. L'objectif est d'essayer de rendre compatible ces trois temps, **dans l'intérêt de l'enfant**. Cette préoccupation essentielle doit rester au cœur de la réflexion.

Les animateurs ont mis en perspective ce débat en rappelant que, depuis la loi d'orientation de 1989, la question des rythmes était discutée, mais jamais tranchée durablement. Quelques chiffres ont permis de lancer le débat : 144 journées de classe en France contre 184 dans la moyenne des pays économiquement développés, 844 heures de classe pour un élève français contre 769 dans ces mêmes pays. La tentation de s'inspirer des rythmes adoptés dans les pays européens ou des expérimentations en France est grande, mais il faut tenir compte des spécificités de chacun des territoires et des systèmes éducatifs.

Conformément au cahier des charges, la consultation a été structurée en trois parties.

## Est-il nécessaire de modifier les rythmes scolaires ?

Conséquences de l'inadaptation du temps scolaire actuel aux rythmes des enfants :

- Importante fatigabilité des élèves liée à la longueur des journées (sans prise en compte des périodes de vigilance) et au calendrier des vacances.
- Ruptures de rythme, source de perturbation pour les enfants : semaine de quatre jours (deux ruptures hebdomadaires), non-remplacement des enseignants.
- Articulation non pertinente entre temps scolaire et hors temps scolaire d'une part, mais aussi entre temps de cours et temps d'appropriation des connaissances.
- Augmentation des inégalités pour les élèves les plus fragiles.

## Quelles sont les priorités à prendre en compte ?

Priorité : **l'enfant**, car l'élève est avant tout un enfant pour lequel les rythmes doivent être adaptés en fonction de son âge. Il faut réduire le stress ressenti par de nombreux élèves à l'école.

- Travailler sur le lien entre rythmes – enfant – pédagogie pour équilibrer la journée, la semaine et l'année scolaire.
- Tenir compte des contraintes des familles et trouver des solutions qui ne pénalisent pas celles qui sont le plus en difficulté.
- Les priorités liées à la vie économique (tourisme notamment) doivent rester secondaires et les choix effectués doivent être élaborés avec les collectivités territoriales.

## Quelles propositions pour améliorer les rythmes scolaires ?

- Déterminer les responsabilités des différents acteurs dans l'organisation du temps de l'enfant : école, famille, associations, collectivités territoriales (crainte de ces dernières de voir l'Etat se désengager de certaines missions). L'absence de coordination entre tous ces acteurs fragilise davantage les élèves les plus en difficulté (cf. expérience de l'éducation prioritaire).
- En milieu semi-rural, la question des transports scolaires est une contrainte majeure qui impacte les aménagements de rythmes proposés par certaines écoles : concertation avec les collectivités, gestionnaires de ces services.
- Prendre le temps et profiter de la mise en place du socle commun pour avoir une véritable réflexion d'ensemble sur le temps scolaire, les contenus des programmes, les diverses activités de l'enfant.
- Elaborer des emplois du temps en intégrant les rythmes biologiques de l'enfant (importance de la pause méridienne, par exemple).
- Travailler la méthodologie pour permettre aux élèves d'apprendre à apprendre : faciliter les apprentissages, notamment pour l'appréhension des disciplines scientifiques par les élèves.
- Offrir de meilleures conditions de travail et d'accueil des élèves : dans les classes (question des effectifs) et dans l'établissement (exemple du collège Clisthène dans l'académie de Bordeaux).
- Limiter le travail scolaire à l'école pour freiner le creusement des inégalités.
- Revenir sur l'alternance 7/2 des vacances.